

Procédures collectives OHADA et recouvrement judiciaire en Afrique

Lien : https://maroc-performance.com/formation/procedures-collectives-ohada-et-recouvrement-judiciaire-en-afrique

DURÉE
5 jours (35h)

RÉFÉRENCE
DTA231

CATÉGORIE
Recouvrement

Maroc Performance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Maîtriser le cadre juridique OHADA applicable aux entreprises en difficulté et aux procédures collectives.
- Comprendre les mécanismes de prévention des difficultés et les procédures permettant d’éviter ou de traiter la cessation des paiements.
- Savoir identifier les conditions d’ouverture du redressement judiciaire et de la liquidation des biens.
- Maîtriser les effets juridiques du jugement d’ouverture sur le débiteur, les créanciers et les contrats.
- Comprendre les règles relatives à la déclaration, à la vérification et à l’admission des créances.
- Savoir élaborer une stratégie efficace de recouvrement judiciaire dans le cadre OHADA.
- Maîtriser le rôle des sûretés, garanties et privilèges dans la récupération des créances.
- Savoir défendre les intérêts d’un créancier au cours d’une procédure collective.
- Comprendre les principaux contentieux, responsabilités et voies de recours liés aux procédures collectives.
- Être capable de construire une stratégie complète de prévention, recouvrement et sécurisation des créances dans l’espace OHADA.

Maroc Performance

POUR QUI ?

- Directeurs juridiques, directeurs financiers et dirigeants d’entreprises confrontées aux risques d’impayés.
- Avocats d’affaires, avocats contentieux et conseils spécialisés en droit OHADA.
- Juristes d’entreprise et responsables juridiques chargés du recouvrement des créances.
- Responsables recouvrement, Credit Managers et responsables du risque client.
- Directeurs des risques, responsables risques de crédit et responsables contentieux des banques.
- Chargés d’affaires entreprises, Corporate Bankers et professionnels du financement.
- Responsables conformité, contrôle interne et audit des établissements financiers.
- Administrateurs judiciaires, syndics, mandataires judiciaires et professionnels des procédures collectives.
- Experts-comptables, commissaires aux comptes, fiscalistes et consultants spécialisés en entreprises en difficulté.
- Magistrats, greffiers et professionnels des juridictions commerciales.
- Huissiers de justice et professionnels intervenant dans l’exécution des décisions judiciaires.
- Cadres des banques, assurances, institutions financières, PME, ETI et groupes opérant dans l’espace OHADA.

Maroc Performance



Programme détaillé

1 / Cadre juridique OHADA des procédures collectives

- Maîtriser les principes et l’architecture de l’Acte uniforme OHADA portant organisation des procédures collectives d’apurement du passif.
- Identifier le champ d’application des procédures collectives dans les États membres de l’OHADA.
- Comprendre les rôles respectifs du débiteur, des créanciers, des juridictions et des organes de la procédure.

2 / Prévention des difficultés et procédures préventives

- Identifier les signes précurseurs des difficultés financières d’une entreprise.
- Comprendre les mécanismes de prévention, de conciliation et de règlement préventif prévus par le droit OHADA.
- Structurer une stratégie juridique permettant d’anticiper la cessation des paiements et de préserver la continuité de l’activité.

3 / Cessation des paiements et ouverture des procédures

- Maîtriser la notion de cessation des paiements et ses conséquences juridiques.
- Comprendre les conditions et modalités d’ouverture du redressement judiciaire et de la liquidation des biens.
- Analyser les effets du jugement d’ouverture sur le débiteur, les créanciers et les contrats en cours.

4 / Redressement judiciaire et sauvegarde de l’entreprise

- Comprendre les mécanismes permettant de restructurer une entreprise en difficulté.
- Analyser les plans de redressement, les mesures de restructuration et les modalités de poursuite de l’activité.

Maroc Performance

- Évaluer les conditions permettant de préserver les emplois, les actifs et les intérêts des créanciers.

5 / Liquidation des biens et réalisation du patrimoine

- Maîtriser les mécanismes juridiques de la liquidation des biens du débiteur.
- Comprendre les missions du syndic dans la réalisation des actifs et la répartition des fonds.
- Identifier les conséquences de la liquidation sur les dirigeants, salariés, contrats et créanciers.

6 / Déclaration, vérification et admission des créances

- Maîtriser les procédures de déclaration des créances et les délais applicables.
- Comprendre les mécanismes de vérification, contestation et admission des créances.
- Identifier les différentes catégories de créanciers et leurs droits dans la procédure collective.

7 / Recouvrement judiciaire des créances

- Maîtriser les principales voies judiciaires permettant d'obtenir le paiement d'une créance.
- Comprendre l'articulation entre procédures de recouvrement, injonction de payer, mesures conservatoires et procédures collectives.
- Construire une stratégie de recouvrement adaptée à la solvabilité du débiteur et à la nature de la créance.

8 / Sûretés, garanties et rang des créanciers

- Analyser l'efficacité des sûretés dans le recouvrement des créances en contexte d'insolvabilité.
- Comprendre le traitement des créanciers privilégiés, chirographaires et titulaires de sûretés.
- Évaluer l'impact des garanties personnelles et réelles sur les perspectives de récupération.

9 / Contentieux, responsabilités et voies de recours

- Identifier les principaux contentieux pouvant survenir au cours des procédures collectives.
- Comprendre les responsabilités civiles, commerciales et professionnelles susceptibles d'être engagées.
- Maîtriser les voies de recours, incidents de procédure et mécanismes de contestation devant les juridictions compétentes.

Maroc Performance

10 / Stratégie de recouvrement et sécurisation du risque juridique

- Élaborer une stratégie globale de recouvrement intégrant négociation, action judiciaire et procédures collectives.
- Optimiser la récupération des créances tout en maîtrisant les coûts, délais et risques contentieux.
- Mettre en place des dispositifs préventifs permettant aux entreprises et institutions financières de sécuriser leurs créances en zone OHADA.

Approche pédagogique

- Support Ecrit et Projection
- Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- Brainstorming et Jeux de Rôle
- Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

30 Nov. au 04 Déc. 2026	Présentiel - Casablanca
04 au 08 Jan. 2027	Présentiel - Casablanca
01 au 05 Mars 2027	Présentiel - Casablanca
26 au 30 Avr. 2027	Présentiel - Casablanca
21 au 25 Juin 2027	Présentiel - Casablanca

Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Maroc Performance

Réservation & Renseignements

Téléphone : +212 522 247 210
Email : contact@maroc-performance.com
Web : https//www.maroc-performance.com

Maroc Performance — Tous droits réservés